



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2023 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	Pouvoir de Thibaut GUIGUE
3	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	
7	CONJUX	SAVIGNAC Claude	
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
9	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
10	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
11	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
12	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
13	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
14	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
15	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
16	MOTZ	CLERC Daniel	
17	ONTEX	CARRIER Christiane	
18	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
19	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
20	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
23	VOGLANS	MERCIER Yves	

20 communes présentes

Absents excusés :

MOUXY	FILIPPI Laurent
SAINT OURS	ALLARD Louis
VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 9 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2023

Exécutoire le : 20 NOV. 2023

Publié / Notifiée le : 20 NOV. 2023

Visée le : 15 NOV. 2023

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°2022-051 : Aménagements extérieurs du site Lepic

Lot 3 : Process-Equipements - Avenant n°2

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que l'arrivée du CIAS nécessite la création de places de stationnements extérieurs. Cette nécessité amène à la création d'une nouvelle aire de lavage des véhicules du service des ordures ménagères, celle existante étant vétuste et mal placée.

La maîtrise d'œuvre retenue pour ce marché est le groupement d'entreprise BARON / Ciel architecture / Construction Ingénierie Alpine dont le mandataire, BARON, est domicilié 242 Rue Maurice Herzog à 73520 Viviers-du-Lac (marché 21008).

La consultation a fait l'objet d'un allotissement, décomposé comme suit :

- Lot n° 1 : Terrassement VRD : FONTAINE TP / MAURO (409 652.34 € TTC)
- Lot n° 2 : Génie Civil : MAURO / NGE (376 351.58 € TTC)
- Lot n° 3 : Process – Equipements : HP CONCEPT (203 853.23 € TTC)

L'avenant 1 du lot 3 a proposé de transférer le poste « paniers dégrilleurs » sur le lot 1, d'ajouter un poste « basse pression » et l'option « traçabilité » sur la gestion du contrôle d'accès à l'aire de lavage.

La commission des procédures adaptées du 27 juin 2023 a validé cet avenant 1 du lot 3 représentant une moins-value de 14 716.94 € TTC, soit -7.22%.

L'avenant 2 du lot 3 propose des travaux supplémentaires pour répondre à des besoins complémentaires du service valorisation des déchets. Il s'agit du remplacement de 4 enrouleurs HP par 7 rails HP pour une utilisation beaucoup plus pérenne.

La réalisation de ces travaux supplémentaires engendre une plus-value de 22 500,00 € TTC, portant le montant du marché à 253 963.54 € TTC, soit + 3.82% par rapport au marché initial.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à cet avenant sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits sont inscrits au budget de l'opération 151-08.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant 2 au lot 3 du marché précité,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au lot 3 du marché 2022-051 relatif à l'aménagement extérieur du site Lepic.

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 23
- Présents et représentés : 25
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

MAITRE D'OUVRAGE :



GRAND LAC

1500, BOULEVARD LEPIC
73100 AIX LES BAINS

OBJET DU MARCHE :

**CREATION D'UNE AIRE DE LAVAGE ET REORGANISATION DES
STATIONNEMENTS SUR LE SITE LEPIC A AIX LES BAINS
LOT 3 – PROCESS ET EQUIPEMENTS
N° DE MARCHE : 220513**

AVENANT N°2

ENTREPRISE :

HAUTE PRESSION CONCEPT

4, rue Clos Ste Catherine
94360 BRY SUR MARNE

MAITRE D'ŒUVRE :

SARL BARON INGENIERIE

Savoie Hexapole – Actipole 4
242, rue Maurice Herzog
73420 VIVIERS DU LAC

CONSTRUCTION INGENIERIE ALPINE

4 chemin En Calloud
73100 AIX LES BAINS

A) Identification du Pouvoir Adjudicateur**Grand Lac**1500, boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS**B) Identification du titulaire du marché public****HAUTE PRESSION CONCEPT**4, rue Clos Ste Catherine
94360 BRY SUR MARNE**C) Objet du marché public**

Création d'une aire de lavage et réorganisation des stationnements sur le site Lepic à Aix les Bains. Lot 3 – Equipements et process – Marché 220513

Montant du marché initial : 169 877,68 € H.T**Montant du marché suite à l'avenant 1** : 157 613,57 € H.T**D) Travaux supplémentaires**

Le Maître d'ouvrage suite à la demande du service collecte des déchets décide de remplacer les 4 enrouleurs haute pression prévus au marché par 7 rails haute pression.

Ce poste supplémentaire nécessite de créer le prix nouveau suivant :

PN06 – Remplacement de 4 enrouleurs haute pression par 7 rails haute pression, ce forfait comprend :

- Les rails de guidage de part et d'autre des 3 pistes,
- Le rail de guidage sur la passerelle,
- Les liaisons et raccordements,
- La suppression des 3 enrouleurs HP.
- Prix forfaitaire = 18 750 € H.T

La réalisation de ces travaux supplémentaires engendre une plus-value de **18 750,00 € H.T par rapport au marché de travaux.****E) Impact financier**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

 Oui Non

Montant de l'avenant H.T	18 750,00 € H.T
TVA 20%	3 750,00 € H.T
Montant de l'avenant T.T.C	22 500,00 € H.T

Montant du marché suite à l'avenant H.T	176 363,57 € H.T
TVA 20%	35 272,71 € H.T
Montant du marché suite à l'avenant T.T.C	211 636,28 € H.T

Soit une augmentation de 3,82 % environ par rapport au marché de travaux initial.

F) Respect du marché initial

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

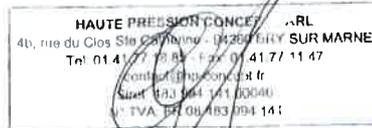
Signature du maître d'œuvre

Au Viviers du Lac, le 17/07/2023



Signature du titulaire du marché

public A Brie sur Marne, le 17/07/2023



Signature du Pouvoir adjudicateur

A _____, le _____



GRAND LAC

Construction d'une aire de lavage et réorganisation des stationnements sur le site Lepic
Lot 3 : Process et équipements

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

II.7 - Aire de lavage : Equipements techniques

N° Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix € H.T	
				Prix unitaire en € HT	Montant total en € HT
PN06	REPLACEMENT DE 4 ENROULEURS HP PAR 7 RAILS HP	F	1,00	18 750,00 €	18 750,00 €
TOTAL HT					18 750,00 €



GRAND LAC

Construction d'une aire de lavage et réorganisation des stationnements sur le site Lepic
Lot 3 : Process et équipements

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

RECAPITULATIF D.Q.E - AVENANT

RECAPITULATIF D.Q.E - AVENANT	
Chapitres	Total € H.T
II. Aire de lavage	
II.7 - Aire de lavage : Equipements techniques	18 750,00 €
Sous Total II - Aire de lavage	18 750,00 €
Montant total des travaux € H.T	18 750,00 €
TVA 20 %	3 750,00 €
Montant total des travaux € T.T.C	22 500,00 €

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 5 : Marché n.2022-051 : Aménagements extérieurs du site Lepic - Lot 3 : Process-Equipements - Avenant n.2 -

Date de transmission de l'acte : 15/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 15/11/2023

Numéro de l'acte : d4746 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231107-d4746-DE

Date de décision : 07/11/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

